



Chambly, 13 juin 2018

**Objet : Entrée devancée des enfants de 1<sup>re</sup> année**

Chers parents,

Afin de favoriser la transition de votre enfant du préscolaire vers le primaire, nous vous informons que pour la rentrée 2018, nous mettrons en place une modalité d'accueil différente pour nos élèves de 1<sup>re</sup> année.

En effet, la rentrée des élèves de 1<sup>re</sup> année des écoles de Salaberry, De Bourgogne et Sainte-Marie aura lieu une journée avant tous les autres élèves, soit le **mercredi 29 août, dès 8h00**. Ainsi, nous souhaitons réduire la nervosité éprouvée par certains élèves et surtout, permettre aux petits d'avoir l'école pour eux seuls. **Ils seront accueillis sur la cour arrière de l'école** par les enseignantes de 1<sup>re</sup> année et auront l'opportunité de passer une première journée tranquille à se familiariser avec leur nouvel environnement. Votre présence sera requise jusqu'à 8h30 pour cet accueil.

Notez bien que puisqu'il s'agit d'une entrée devancée, **il n'y aura pas de transport scolaire**. Par contre, nous offrirons gratuitement et sur inscription le service de diner et le service de garde (voir feuille d'inscription ci-jointe). Pour les parents qui n'ont pas besoin du service de garde, vous devrez venir chercher votre enfant à 15 h 35 **dans le stationnement sur la cour arrière de l'école**.

Puisque le 29 août sera une journée de classe pour les élèves de 1<sup>re</sup> année, la journée du 30 août deviendra une journée pédagogique. Il n'y aura donc pas de classe régulière pour les petits de 1<sup>re</sup> année. Le service de garde sera aussi offert pour cette journée (voir feuille d'inscription ci-jointe). Comme prévue le service du transport scolaire régulier sera disponible.

Les élèves de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année seront quant à eux accueillis tel que prévu le 30 août pour la grande rentrée de début d'année.

Nous serons heureux de rencontrer vos petits de 1<sup>re</sup> année le 29 août prochain, 8h00, et ainsi donner un élan positif à cette nouvelle année scolaire. Au plaisir de vous voir !

Diane Hubert  
Directrice

Nathalie Savaria  
Directrice adjointe par intérim

Note : voir le verso de cette lettre pour un résumé des modalités des deux premières journées.

VERSO →

## Rappel des modalités de la rentrée des élèves de 1<sup>re</sup> année

Voici un résumé des modalités de la rentrée de votre enfant de 1<sup>re</sup> année :

### Mardi 28 août 2018

Première rencontre de parents à 18 h 30

Cette rencontre vous permettra de faire connaissance avec l'enseignante de votre enfant et connaître le fonctionnement de la classe. **N'oubliez pas d'apporter tout son matériel !**

### Mercredi 29 août 2018

- Accueil à l'école dès 8h00 cour arrière de l'école. Horaire régulier de classe de 8h10 à 11h40 et de 13h10 à 15h35 (La disponibilité du parent sera requise jusqu'à 8h30)
- Pas de transport scolaire, service de diner et service de garde gratuits sur inscription. \*\*\*

### Jeudi 30 août 2018

- **Journée pédagogique pour les élèves de 1<sup>re</sup> année.** Journée régulière de classe pour les élèves de 2<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année.
- Transport scolaire disponible AM et PM. Service de garde disponible sur inscription, comme lors des autres journées pédagogiques de l'année scolaire au montant de 16.00 \$ \*\*\*

**Vous pouvez consulter le site de l'école pour obtenir un résumé de l'organisation de ces journées :**  
<http://debourgogne.csp.qc.ca/>

#### **Transport scolaire :**

La commission scolaire émettra par internet le circuit d'autobus de tous les élèves pour la rentrée 2018-2019 à partir du 17 août 2018 à l'adresse suivante : csp.ca sur onglets parents/élèves et transport scolaire. Vous devrez y avoir accès avec le numéro de fiche de votre enfant (voir dernier bulletin scolaire).

#### **\*\*\* Service de garde et service aux dineurs**

Pour inscrire votre enfant aux journées des 29 et 30 août, prière de compléter et signer le formulaire ci-joint **au plus tard le vendredi 24 août.**